

COMMUNIQUÉ

Printemps 2017



Rapport du président de la CHLC 2016 – 2017 Josh Hawkes, c.r. – Alberta

C'est pour moi un immense privilège de servir la CHLC, quoique de façon très occupée, à titre de président cette année. Selon mes disponibilités, j'ai tenté de suivre le travail des sections pénale et civile et les travaux continus du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, mais j'ai d'abord mis l'accent sur le travail continu concernant l'examen stratégique.

L'examen stratégique vise deux objectifs. Le premier, approuvé par la CHLC en août 2016 à Fredericton : travailler aux aspects du renouvellement jugés prioritaires. Le second, instaurer les structures et une culture qui permettent et favorisent un accent constant sur le renouvellement stratégique. Je suis très heureux de signaler que, grâce au travail fantastique et dévoué de l'exécutif, des membres du Comité de surveillance des programmes stratégiques et de plusieurs sous-groupes, les progrès ont été soutenus sur bien des plans.

Comme on a pu le lire dans le *Communiqué* de l'automne 2016, nous avons pu renouer et officialiser nos relations et notre procédure de rapports, sur la réforme du droit et d'autres initiatives, aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la justice et de la sécurité publique. L'appui constant de ce groupe, et son intérêt pour notre travail de réforme du droit, est important. La mise à jour de la constitution et des règlements de la CHLC a aussi progressé fort bien. Le travail dévoué et les consultations entreprises par le sous-groupe de la constitution et des règlements donneront des versions à jour et revues de ces documents en vue d'une première étude à l'assemblée annuelle de Regina, en août prochain. À nos plénières d'ouverture et de clôture et tout au long de la rencontre, nous consacrerons pas mal de temps aux débats et discussions sur ces importants documents et serons en bonne posture pour préparer ces documents en vue de leur approbation finale à notre réunion du 100^e anniversaire à Québec en 2018. Je prévois que nous pourrions discuter de la modernisation d'autres dossiers clés, dont ceux du nom de l'organisme, d'une procédure de mise à jour de notre site Web et des efforts de communication avec le public.

C'est un moment passionnant pour la CHLC. Grâce aux efforts constants d'un noyau étonnant de bénévoles, nous atteindrons ces deux objectifs cette année, je crois. Le renouvellement stratégique étant fermement établi dans la structure et les procédures de l'organisme, nous entrevoyons avec confiance et enthousiasme de prendre part aux assemblées annuelles de Regina et de Québec et de demeurer à l'avant-plan de la réforme du droit au Canada pour les 100 prochaines années.



Rapport de la présidente 2016–2017 de la Section pénale – Laura Pitcairn – Canada

La planification de l'assemblée annuelle de cette année à Regina va bon train, tout comme les préparatifs de la réunion de la section pénale. Il semble que l'ordre du jour d'août prochain sera très chargé, car un certain nombre de projets conjoints sont en cours, dont les groupes de travail sur l'adjudication de dépens et de dommages-intérêts contre l'État en vertu de la Charte, les vérifications de casiers judiciaires et la législation provinciale/territoriale complémentaire.

Outre ces groupes de travail conjoints, la section pénale a, au sujet des télémandats, un groupe de travail qui se réunit régulièrement par audioconférence. Ce groupe de travail a examiné diverses questions, dont l'autorisation récente de la CSC en la matière, et il a aussi reçu des observations utiles concernant le projet en cours sur les télémandats en réponse aux questionnaires envoyés à des membres la police et à quelques-uns de la magistrature. Le groupe de travail prévoit présenter un rapport d'étape à la réunion de cet été.

Les administrations s'emploient aussi à préparer leurs résolutions, ce qui est probablement la tâche la plus importante de la Section, car elle assure que le droit pénal continue de progresser afin de suivre l'évolution du monde dans lequel nous vivons. Quel que soit le sujet, les délibérations de la section pénale sont toujours animées, informatives et de la meilleure qualité possible. Nous nous sommes attaqués à des sujets très difficiles dernièrement et l'on prévoit que cette année ne sera pas différente. J'ai hâte d'animer ces discussions importantes et fort enrichissantes.

Le Comité de direction de la Section pénale a tenu sa première téléconférence à la fin février et une autre à la fin mars et il a amorcé le travail de planification de l'ordre du jour pour la réunion de Section de cette année.

Le Comité de direction a aussi examiné les plans du séminaire commémoratif inaugural Earl Fruchtman, qui se tiendra lors de la réunion de la section pénale cet été. En 2011, cette section a ajouté une « Tribune libre » à l'ordre du jour de son assemblée annuelle pour permettre un débat ouvert sur les questions inquiétant ou intéressant les participants, en particulier la défense. Au fil des ans, cette séance est devenue un échange d'informations et de perspectives sur un certain nombre de questions qui intéressent la section, dont celles d'intérêt local pour l'administration où se tient l'assemblée annuelle. La Tribune libre s'appelle désormais Séminaire commémoratif Earl Fruchtman et vise à rappeler le formidable apport à la CHLC d'un collègue adulé qui manque beaucoup à chacun.

Pour les délégués de la section pénale, rappelons les échéances des présentations à la prochaine assemblée annuelle. Nous demandons à ce que toutes les résolutions nous soient remises dans les deux langues officielles **d'ici le 30 avril 2017**, et les rapports des groupes de travail, **d'ici le 1^{er} juin 2017**.

D'ici là, pour toute question ou préoccupation, n'hésitez pas à communiquer avec moi à laura.pitcairn@ppsc-sppc.gc.ca ou 1-613-952-5035, ou avec la secrétaire de notre Section, Dorette Pollard, à Dorette.pollard@justice.gc.ca ou 1-613-948-3478. J'ai hâte de vous voir toutes et tous à Regina!

En souvenir de Gregory Steele, c.r.

C'est avec une profonde tristesse que la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada a appris le décès de Gregory Steele, c.r., de Vancouver (C.-B.), en janvier 2017. Greg est depuis longtemps associé à la CHLC et il a joué auprès d'elle bien des rôles, dont celui de président de la section civile et de président de la CHLC. Greg était un véritable gentleman et chacun appréciait son intuition profonde, de même que sa franchise bien à lui, sa tolérance exemplaire et son sens de l'équité.

C'était un membre du Barreau, nommé à la délégation de la C.-B. en 1994, qui a continué jusqu'à sa mort à contribuer largement, dans le respect et l'admiration de ses collègues. Greg avait à cœur la CHLC et était un ardent défenseur des idées qu'il prônait. La Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada a perdu un ami cher, mais sa mémoire sera perpétuée.



Rapport de la présidente 2016–2017 de la Section civile – Sarah Dafoe – Alberta

Le Comité de direction de la section civile s'est réuni tous les mois depuis août pour discuter des progrès et des attentes de notre prochaine réunion à Regina en août prochain. Depuis notre dernière rencontre à Fredericton, la *Loi uniforme sur l'arbitrage* a été adoptée conformément à la règle du 30 novembre. Cette toute nouvelle loi uniforme est un important ajout à l'ensemble des travaux de la

Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada et elle est l'aboutissement d'importants travaux du groupe de travail depuis un certain nombre d'années, comme nous le savons tous. Mes remerciements vont à tous ceux et celles qui ont contribué à mener à bien ce projet.

En outre, la *Loi uniforme sur la reconnaissance des documents de prise de décision au nom d'autrui*, la *Loi uniforme sur l'accès des fiduciaires aux biens numériques* et la *Loi uniforme sur les testaments* ont toutes subi des modifications minimales qui tiennent compte des orientations données par la Section civile en août dernier. Après l'examen des représentants d'administrations, chacune de ces lois a reçu l'approbation finale, portant à quatre le nombre des nouvelles lois uniformes approuvées en 2016. Une cinquième, la *Loi uniforme sur la protection du droit à la participation aux affaires publiques*, actuellement à l'étude des représentants d'administrations, pourrait être adoptée avant notre prochaine réunion par suite d'un changement à la règle du 30 novembre selon laquelle une décision doit être rendue d'ici le 30 avril. J'espère pouvoir vous annoncer une bonne nouvelle sur ce plan à notre réunion de Regina. Les groupes de travail concernant le projet de *Loi uniforme sur les locations commerciales* et la *Loi uniforme sur les statistiques de l'état civil* continuent d'élaborer des politiques et des dispositions législatives à proposer pour étude à notre réunion du mois d'août. J'ai hâte à ce débat animé et aux échanges engagés qui découleront sans doute de ces deux importants projets.

Les délégués se souviendront qu'à la réunion de Fredericton, la Section civile avait accepté d'entreprendre un projet sur les règles concernant les documents électroniques. L'équipe chargée du projet, comportant à la fois un groupe de travail et un groupe consultatif, élabore actuellement des règles harmonisées concernant ces

documents pour les procédures judiciaires civiles et administratives. Nous pouvons nous attendre à un rapport d'étape de la part de l'équipe au mois d'août. En outre, le tout nouveau projet de la section civile porte sur l'exécution réciproque des jugements en matière de droit fiscal. Un groupe de travail a été établi, regroupant des fiscalistes, des praticiens et des représentants d'administrations de la CHLC. En fin de compte, on espère que, pour la *Loi uniforme sur l'exécution des jugements canadiens*, le groupe de travail élaborera des modifications qui porteront sur les questions ayant trait au recouvrement efficient et efficace des impôts dus entre les provinces et les territoires du Canada.

Enfin, je suis heureuse de signaler que les projets conjoints entrepris avec nos collègues de la section pénale vont bon train, aussi. À Regina, nous pouvons nous attendre à un rapport à jour sur la législation provinciale complémentaire et un autre sur l'évolution de la jurisprudence entourant l'adjudication de dépens et de dommages-intérêts contre l'État en vertu de la Charte. En outre, le groupe de travail établi pour élaborer une législation uniforme ayant trait aux vérifications de casiers judiciaires présentera un rapport d'étape à notre assemblée annuelle de 2017.

Comme il ressort de ce rapport, la section civile poursuit ses travaux tout au long de l'année. J'aimerais remercier du fond du cœur notre coordonnateur de projets, Clark Dalton, c.r., et les représentants d'administrations de leur précieux apport à nos audioconférences mensuelles. Je suis vraiment impressionné par le dévouement bon enfant et l'appui fourni par mes collègues du pays tout entier. De même, mes profonds remerciements vont aux présidents et aux membres des groupes de travail pour avoir donné si généreusement temps, efforts et sagesse. Sans leur apport, la section civile serait perdue. J'ai hâte de voir tout le monde cet été à Regina, de discuter et d'en savoir plus au sujet de nos projets en cours, ainsi que de célébrer la 99^e assemblée annuelle de la CHLC.



En souvenir de Claudette Racette

La CHLC a appris avec tristesse le décès de Claudette Racette, survenu le 31 mars dernier. Comme plusieurs d'entre vous se rappelleront, Claudette a été directrice générale de la CHLC de 1992 à 2010.

Peter Lown, ancien Président de la CHLC et Président du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, a partagé ces mots au sujet de Claudette : "J'ai connu Claudette au milieu des années 80 par l'entremise du Conseil canadien de la documentation juridique. Ses manières directes et son organisation détaillée m'ont d'abord un peu déconcerté. Ah! à quel point les premières impressions peuvent être décevantes - ce n'est pas que Claudette n'était pas directe, organisée et prête à donner des orientations - nous avons tous vécu cela à un moment donné!! Mais il y avait tellement plus que les premières impressions - la loyauté envers l'organisation qu'elle servait, le dévouement total envers l'organisation et ses employés et sa dévotion à faire de son mieux pour

tous les intéressés. Si vous êtes resté accroché à la « Claudette des protocoles/règles », vous avez manqué le meilleur - la Claudette bienveillante, obligeante, préoccupée et perspicace qui appréciait l'apport des autres, qui incitait à respecter des normes élevées mais nous soutenait dans l'action."

Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada

www.ulcc.ca | info@ulcc-chlc.ca

Marie Bordeleau, Directrice générale

15 Ettrick Crescent | Barrhaven, ON | K2J 1E9

Assistez à l'assemblée annuelle 2017 de la CHLC

La 99^e assemblée annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada se tiendra du 13 au 17 août 2017 à Regina, Saskatchewan. Elle aura lieu à l'Hôtel Saskatchewan.



Un certain nombre de chambres a été réservé au tarif préférentiel de 159 \$/nuitée **jusqu'au 27 juillet 2017**. Pour en retenir une, cliquez sur **Book your group rate for Uniform Law Conference of Canada** ou appelez à l'hôtel en composant le 1-844-324-1672 et dites à l'agent que vous êtes de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. Prière de noter qu'il faut réserver au plus tard le 27 juillet pour être sûr de bénéficier de ce tarif spécial de la CHLC.

La Réception de bienvenue aura lieu le dimanche 13 août au salon « Blue Room » de l'Hôtel Saskatchewan. Elle commencera à 17 h afin de laisser aux délégués la chance de participer à certains événements en ville. Les Roughriders de la Saskatchewan affronteront les BC Lions à 21 h au nouveau stade Mosaic.

Notre partie de balle molle annuelle aura lieu le mardi 15 août au terrain de la GRC, suivie d'un BBQ au mess des officiers. Les délégués et invités qui ne joueront pas à la balle pourront y assister avant le BBQ, au coût de 10 \$/par p., payable à l'entrée du Centre du patrimoine de la GRC. Le banquet de clôture se tiendra à l'historique Government House le mercredi 16 août, où l'ancienne résidence restaurée du lieutenant-gouverneur et les terrains seront ouverts aux délégués qui voudront les explorer.

Pour ceux et celles qui aimeraient prolonger leur séjour, le 46^e festival folklorique annuel de Regina se tiendra en face de l'hôtel, au parc Victoria, du 11 au 13 août. La brochette d'invités publiée récemment comprend Tegan et Sara, Cœur de pirate, Natalie Macmaster et la légendaire Buffy Sainte-Marie. Ce festival de trois jours comprend un marché des Arts, une aire de restauration et une brasserie en plein air au son de la musique sur des estrades secondaires pendant toute la journée. Le samedi matin il commence par le Farmer's Market. Pour de plus amples renseignements, voir <http://reginafolkfestival.com/>.

Pour plus de renseignements sur l'assemblée annuelle, veuillez communiquer avec la directrice générale de la CHLC à marie.bordeleau@ulcc.ca.

Nous avons hâte de vous voir cet été à Régina, la « Queen City » !